



Compte rendu de l'Assemblée générale de l'ABF Vendredi 10 juin 2016 – Clermont-Ferrand

145 adhérents présents et 100 procurations : 245 voix

Après la présentation de la plateforme des projets de l'Enssib, Xavier Galaup, président de l'ABF déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de l'ABF à 17h20.

Le Bureau national sortant est appelé à la tribune pour présentant le rapport d'activité 2015 et le bilan financier 2015.

Rapport d'activité 2015 par Anne Verneuil présidente sortante de l'ABF

Comme chaque année vous recevez cette note statutaire d'information avec notamment le rapport d'activité de l'année précédente, destiné à être commenté et voté en assemblée générale. Comme nous sommes à l'année charnière entre deux bureaux nationaux successifs, je rajoute cette année à un bilan 2015 celui du mandat des trois dernières années.

Trois ans, cela passe vite. Ou pas. On n'imagine pas forcément, quand on est adhérent ABF, tout ce qui peut se passer dans une association comme la nôtre sur ce laps de temps. Bien sûr, les chantiers menés, les positions prises, les outils et documents construits font l'objet de communications régulières envers les adhérents via les groupes régionaux, les assemblées générales, la revue que vous tenez, la newsletter, le site web, les réseaux sociaux... Mais derrière tout résultat se cachent des monceaux de réunions, d'échanges écrits ou téléphoniques, de cogitations, de tractations, de débats parfois passionnés. L'ABF est une association professionnelle reconnue, qui de ce fait a des obligations envers vous, envers ses partenaires. Ces obligations se traduisent par un travail intense mené par des bénévoles au sein des groupes régionaux ou dans les instances nationales. Des milliers d'heures offertes au service de l'intérêt général, qui en s'additionnant permettent de faire avancer les dossiers, de clarifier un message professionnel, de faire entendre notre voix dans un contexte souvent plus large que notre métier. Voici le résultat de ces trois dernières années de travail, non exhaustif mais qui en résume les points principaux.

Numérique

Le numérique était un des deux axes prioritaires du bureau national, représenté notamment par Lionel Dujol nommé secrétaire-adjoint sur ce dossier. L'ABF a participé activement aux réunions initiées par le Ministère de la culture qui ont abouti aux *Recommandations pour le livre numérique en bibliothèque*. Elle a également pris position en diverses occasions sur le sujet :

- contre la hausse du prix des livres numériques en bibliothèque
- pour soutenir la campagne the right to e-read d'Eblida
- pour s'inquiéter des clauses du partenariat public-privé de la BnF
- en 2015 pour soutenir les propositions de l'eurodéputée Julia Reda sur l'adaptation à l'échelle européenne du droit d'auteur et des droits voisins
- en octobre dernier pour rappeler ses doutes sur PNB comme dispositif unique et imparfait d'offre à nos usagers).

Le grand chantier du mandat fut sans conteste l'élaboration d'une charte du droit des citoyens d'accéder à l'information et aux savoirs via les bibliothèques, décidé en conseil national en janvier 2013. Deux ans plus tard naissait *Bib'lib*, charte engagée accompagnée de labels, outil précieux à une époque où les libertés de chacun sont en péril.

International

Autre pivot de la politique impulsée par le bureau, les actions vers l'international se sont considérablement développées, portées par la secrétaire-adjointe, Amandine Jacquet, responsable de la commission afférente. Outre la participation annuelle aux congrès de l'IFLA, EBLIDA, LIBER, ont été développés des échanges avec des collègues étrangers, notamment par des invitations croisées aux congrès ou des actions de coopération, une aide à l'organisation de voyages d'étude, des bourses offertes pour le congrès de l'IFLA à Lyon en 2014, ainsi que des publications régulières. Sans oublier la carte des bibliothèques du monde, comportant plus de 300 références à ce jour et que chacun peut alimenter.

Des textes et du soutien

La raison d'être de l'ABF est aussi d'apporter soutien et conseils professionnels aux collègues. Deux vademecum ont ainsi été publiés, l'un sur les bibliothèques et la réforme des rythmes scolaires, l'autre sur le positionnement du bibliothécaire dans sa collectivité (en octobre 2015). Préparés par les commissions jeunesse et ressources humaines-formation, ils offrent aussi bien une synthèse des textes réglementaires sur ces sujets que des indications sur les actions et postures possibles. Commission RH qui a aussi œuvré en 2015 sur la question du service civique en bibliothèque, ainsi que sur le sujet (éternel !) des concours et de leurs droits d'accès. Parallèlement, le comité d'éthique est à l'écoute des collègues en difficulté, sans se substituer aux syndicats, pour des questions de positionnement mais aussi de censure. Cette censure qui revient régulièrement ça et là et contre laquelle l'ABF s'est souvent exprimée, notamment en appelant au devoir de pluralisme, communiqué renforcé par un dessin spécialement réalisé par Claude Ponti, puis à l'occasion des attentats et autres manifestations contre Charlie Hebdo l'année passée. Les horaires d'ouverture des bibliothèques sont aussi une préoccupation de l'association qui a été entendue par la sénatrice Sylvie Robert, dont l'ABF a proposé une lecture de son rapport fin 2015, tout en saluant en octobre dernier les engagements de l'Etat à accompagner financièrement les projets d'extension d'ouverture des bibliothèques. Parallèlement, le texte Ouvrir grand ou fermer des bibliothèques lançait en juin 2015 un appel à la responsabilité des élus pour ne pas sacrifier la lecture publique au nom des contraintes économiques.

En trois ans, près d'une trentaine de communiqués et textes auront ainsi été publiés par l'ABF, sans compter les soutiens à ceux émis par d'autres associations professionnelles. Cela donne une petite idée du nombre de sujets qui traversent notre actualité et qui nécessitent l'implication quotidienne de nos membres. Je ne peux que les remercier encore pour leur travail, leur engagement, leur efficacité.

La formation

Elle se poursuit et se développe au travers des sites de formation d'auxiliaire de bibliothèques dans de nombreux groupes régionaux, parfois pour des publics empêchés (mise en place de la formation pour les détenus des centres pénitentiaires de Fleury-Mérogis ou Maxéville) mais aussi des actions plus ponctuelles et spécialisées (réforme des rythmes scolaires, accompagnement de collectivités...). Pilotée par la secrétaire-adjointe Sylvie Larigauderie (devenue depuis vice-présidente), les réflexions sur sa refonte et sa diversification sont en cours.

Des congrès !

Trois congrès mémorables durant ce mandat : à Lyon (la bibliothèque fabrique du citoyen), Paris (nouveaux métiers, nouvelles compétences) et Strasbourg en 2015 (inventer pour surmonter, bibliothèques en tension). Des contenus riches, des échanges, un salon ... un temps fort de l'association organisé par des professionnels (dont les permanents) mais aussi par les groupes régionaux et les instances de l'ABF. Des rendez-vous particulièrement plébiscités ces trois dernières années, réunissant au total plus de 2 200 participants. Le congrès 2016 qui nous réunira bientôt, je l'espère, à Clermont-Ferrand, démontrera encore le dynamisme et l'implication des groupes régionaux. Signalons également le partenariat mené depuis 2015 avec l'association Cyclo-biblio qui pédale en amont de nos congrès pour porter haut et loin les valeurs des bibliothèques.

Des publications

Une autre activité prépondérante de l'ABF reste ses publications. Si la revue *Bibliothèque(s)* a poursuivi son chemin à l'identique (avec toutefois un numéro de moins par année), ce sont les Médiathèmes qui se sont multipliés : six titres sont sortis sur ces trois années (*Mémento du bibliothécaire*, *Jeux vidéo*, *Outils du web participatif*, *Ouvrir grand la médiathèque*, *Bibliothèques troisième lieu* et *La bibliothèque en prison*) et d'autres sont déjà en cours de préparation. Là encore, ces ouvrages voient le jour grâce au travail des

commissions thématiques et de collègues volontaires et dynamiques, tout comme les dossiers thématiques de la revue. Enfin, le forum Agorabib, créé en 2013, est devenu, avec plus de 3 000 inscrits, un outil important des échanges professionnels.

L'ABF et les autres

2015 a vu la diffusion d'une importante campagne d'adhésion, superbement réalisée par notre collègue Bibliopathe, car l'association vit avant tout grâce à et pour ses adhérents. Parce qu'il est important de ne pas rester fermé sur soi, l'ABF poursuit régulièrement des échanges voire de la coopération avec d'autres associations. Son trésorier Xavier Galaup était jusque fin 2015 (avant de devenir ce qu'on sait !) le président de l'IABD (inter-association archives bibliothèques documentation) puis Lionel Dujol y a été élu vice-président. L'ABF est également adhérente à l'IFLA, à EBLIDA, au CFIBD et à LIBER. Enfin, le seul siège restant attribué aux bibliothécaires dans le conseil d'administration du Centre National du Livre est par décret occupé par le ou la président-e de l'ABF (précédemment Pascal Wagner auquel j'ai succédé et maintenant Xavier Galaup). Les échanges sont également nombreux avec le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication, sur des dossiers thématiques où l'association est sollicitée (horaires d'ouverture, éducation artistique et culturelle, numérique, service civique...), ou des projets à notre initiative, comme celui d'une enquête nationale sur la valeur économique et sociale des bibliothèques qui aura lieu, nous l'espérons en 2016-2017. D'une manière générale, l'ABF a souhaité développer son activité de plaidoyer, ce que les Anglo-saxons nomment plus précisément *advocacy*, afin de rendre plus visibles les bibliothèques, leurs actions et leurs atouts dans un paysage politique, social et économique. Elle a pour cela organisé un séminaire de groupes régionaux en février 2015 sur le sujet, puis créé tout récemment une commission ad hoc.

Vous...

Les adhésions ont augmenté tout au long des trois années : 2494 adhérents en 2013, 2610 en 2014 et 2681 au 31 décembre 2015. Des chiffres qui laissent penser que la profession reste engagée et en demande d'activités associatives fortes et qui se retrouve en nombre dans l'ABF. Soyez-en remerciés, j'ai toute confiance dans la capacité des nouveaux membres des instances de l'association à maintenir la courbe des adhésions à la hausse !

De vous à moi

Trois années plus que largement remplies donc... Ayant passé la main, au terme d'élections régionales puis nationales qui ont abouti le 31 janvier 2016, à Xavier Galaup entouré de Sylvie Larigauderie, Laurent Le maître et Chantal Ferreux, il est temps pour moi de remercier tous ceux qui m'ont accompagnée dans la conduite de cette association. Tout d'abord les autres membres du bureau national : Xavier Galaup, trésorier, ex-président IABD et maintenant King of the french librarians, toujours serein et efficace ; Sophie Rat, notre ancienne secrétaire nationale, dont le sourire constant et le travail de fourmi nous ont été si précieux ; Sylvie Larigauderie, secrétaire-adjointe et maintenant vice-présidente chargée de la formation, qui a entamé un gros chantier avec ardeur et grand professionnalisme ; Lionel Dujol, ex secrétaire-adjoint chargé du numérique, expert mais aussi pédagogue, qui a mené au bout le dossier Bib'lib avec brio ; Amandine Jacquet, ex secrétaire-adjointe et toujours responsable de la commission internationale qui déborde d'énergie, d'idées brillantes et dépoussiérantes ! Grâce à eux, un travail énorme a été abattu, le tout dans une ambiance joyeuse et amicale qui fait le sel de notre activité associative.

Un grand merci également aux présidents de groupes régionaux qui composent le conseil national, ainsi qu'aux membres des conseils d'administration des groupes, liens essentiels entre les adhérents et les instances de l'ABF ; également aux responsables et membres des commissions, dont l'implication et l'activité rejaillissent chaque jour sur l'association.

Mais ces trois années ont aussi été possibles grâce aux permanents de l'ABF et à la déléguée générale qui les encadre, Olivia de la Panneterie : sans leur travail quotidien, il n'y aurait pas d'ABF et nous autres élus serions bien désemparés.

Merci enfin à chacun des adhérents : votre vote, à un moment donné, m'a conduite à la présidence de l'ABF. J'ai tâché d'y faire avancer les choses, toujours dans un souci du collectif, j'y ai rencontré bon nombre de personnes enrichissantes, motivées, sympathiques, et j'en repars avec un peu de fatigue physique mais beaucoup de reconnaissance, de joie professionnelle et humaine ! Maintenant simple adhérente, je souhaite aux membres des bureaux et conseils d'y trouver le même plaisir et le même engagement. Au plaisir de vous voir ou revoir à l'assemblée générale !

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité avec 245 voix pour

Bilan financier 2015 de l'ABF

Xavier Galaup, trésorier national sortant, présentant le bilan financier 2015 à partir des tableaux de la note d'information statutaire.

Le bilan financier de l'ABF est voté à l'unanimité avec 245 voix pour

Rapport de l'ABIS

En l'absence de Gérard Briand, président de l'ABIS, Xavier Galaup lit le rapport de l'ABIS et présente le bilan financier de la société.

En l'absence du commissaire aux comptes, Xavier Galaup lit le rapport de celui-ci. M. Vergne valide sans réserve le bilan financier de l'ABF et de l'ABIS.

Le rapport de l'ABIS et le rapport du commissaire aux comptes sont votés à l'unanimité avec 245 voix pour

Rapport d'orientation 2016

L'année 2016 est marquée par l'élection d'un nouveau bureau national lors du séminaire des groupes régionaux fin janvier. Ce dernier a été l'occasion de réaffirmer la **continuité** des orientations importantes du mandat précédent : l'investissement international de l'ABF et la mobilisation autour du numérique, notamment la charte du droit fondamental des citoyens à accéder, à partager l'information et les savoirs, PNB ou la réforme européenne du droit d'auteur.

Deux nouvelles priorités pour le nouveau mandat ont aussi été actées:

- la première concerne la **réforme territoriale** afin de **mutualiser les réflexions et les outils de ce qui va profondément bouleverser notre contexte de travail**. Un réseau de correspondants et un groupe de travail national se mettent en place en utilisant comme point de départ les réflexions produites en Ile-de-France où la réforme est appliquée depuis le 1er janvier 2016, soit un an plus tôt.
- la seconde concerne l'**Advocacy**, avec la création d'une commission adhoc afin d'être plus performants et offensifs dans la **défense et l'illustration de la place des bibliothèques dans la société**. L'un des premiers chantiers de cette commission sera de lancer, avec la BPI et le SLL, **l'étude sur la valeur économique et sociale des bibliothèques françaises** que nous avons annoncée l'an dernier. Ce travail permettra de bénéficier d'indicateurs parlants sur l'ensemble des services rendus et de pouvoir défendre avec des arguments solides le rôle joué par les bibliothèques et leurs missions.

Le séminaire des groupes régionaux en janvier 2016 a également pointé la nécessité de valoriser ce que font les bibliothèques en matière de lutte contre l'illettrisme. Un groupe de travail sur l'illettrisme est en cours de constitution. Une journée d'étude nationale en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture devrait être organisée début 2017.

Par ailleurs, plusieurs chantiers sont ouverts en interne

- la **refonte de l'ensemble de notre politique éditoriale** qui intègre la question de l'articulation à trouver entre nos différents supports de communication web et papier. Après un premier toilettage graphique, une nouvelle formule de la revue est prévue pour mars 2017. Ce travail incombe particulièrement à Aude Pilard, secrétaire adjointe chargée des publications, intégrée au Bureau National lors du Conseil National de juin.

- Un projet de **refonte partielle du règlement intérieur et des statuts**. Il s'agit non seulement de se poser des questions sur une partie des statuts (cumul de la présidence d'un groupe régional et de la participation au BN, mandat court à la présidence nationale, voix consultatives de membres non élus au BN et des responsables de commissions), mais aussi de prendre en compte certaines pratiques instituées par les différentes instances (intégration dans le règlement intérieur des lettres de mission aux commissions, adhésion collectivité et devoir d'information dans la collectivité,...)
- Une commission Vie de l'association est mise en place pour **travailler à des propositions sur la refonte partielle du règlement intérieur et des statuts** ainsi que sur **les relations entre les instances, les permanents et les adhérents** afin notamment de mieux valoriser les actions de l'association et donc mieux les fidéliser. Elle est également en charge de l'alimentation des comptes Facebook et Twitter.

Les activités éditoriales se poursuivent en 2016, avec

- Une nouvelle série de **Médiathèmes** : *"Informatiser la gestion de sa bibliothèque"*, *"Jeunesse"* et *"Handicap"* et la version abrégée en format numérique de *"Informer, rechercher"*. La collection continue à bien se vendre et témoigne des besoins des professionnels à trouver des outils pratiques.
- **Un comité éditorial dont le fonctionnement sera revu** en lien avec la refonte de la politique éditoriale.
- **Réseaux sociaux** : le compte Facebook de l'ABF est maintenant très dynamique et très suivi. Il reste à dynamiser davantage le compte Twitter
- Après un changement de version qui a perturbé son fonctionnement quelques semaines, **Agorabib** reste un lieu de débat très animé avec plus de 3 200 membres contre 2 800 l'an dernier. Des débats de fond tout comme des questionnements pratiques sont au cœur des échanges professionnels.

L'**action internationale** de l'ABF se retrouve dans les travaux de la commission placée sous la responsabilité d'Amandine Jacquet et sa participation à l'IFLA, Eblida, Liber..., la carte des bibliothèques en ligne et que chacun peut enrichir, les articles réguliers sur l'actualité professionnelle à l'étranger, les échanges pour les congrès européens... Un travail très prenant mais qui porte ses fruits aussi bien par ce que nos collègues des autres pays nous apportent que par le rôle que peut jouer l'ABF, notamment en Europe, auprès de ses associations sœurs.

Vous trouverez le détail du travail fourni par les autres commissions de l'ABF ci-après.

La question des **horaires d'ouverture** des bibliothèques reste au cœur de l'actualité. Après un *Médiathèmes* publié en partenariat avec le Service du Livre et de la Lecture et le rapport de la sénatrice Sylvie Robert, une journée d'étude sur le sujet est organisée le 23 juin à la Bnf par la sénatrice en partenariat avec la FNCC et l'ABF.

Quelques mois avant les élections à la présidence de la République et pour l'Assemblée nationale, la synthèse de l'Inspection Générale des Bibliothèques sur **les lacunes et les inégalités territoriales en matière de bibliothèque** tombe à point nommé pour alerter les élus et les cadres dirigeants sur les efforts restant à accomplir en matière de Lecture Publique. Cette synthèse servira de point de départ à la rédaction des documents destinés aux candidats à la présidence et à la députation.

L'ABF est bien sûr toujours membre de l'interassociation **IABD** qui continue à œuvrer pour le rapprochement des réflexions professionnelles notamment grâce à son IABD...Camp organisé fin mai. L'ABF y est représentée par Lionel Dujol en tant que vice-président, la commission jeunesse a réalisé une bibliographie portant sur l'éducation aux médias.

Grâce aux efforts de tous, élus et permanents, l'ABF conforte le redressement de ses comptes : le **budget** 2015 présente pour la deuxième année consécutive un solde positif, grâce aux produits de l'ABIS et à l'obtention par les groupes régionaux de subventions. Il faut cependant rester vigilant car ce type de recettes est loin d'être acquis d'une année sur l'autre et les dépenses ne pourront guère être réduites au-delà de l'attention permanente portée à certains postes comme les frais de déplacement.

Une fois encore, l'association a besoin de développer les **adhésions**, et nous comptons sur chacun d'entre vous pour continuer à relayer la campagne lancée début 2015. Plus nous serons nombreux et d'horizons différents, plus nous pourrons représenter toutes les préoccupations, la diversité de nos métiers et des situations dans lesquelles nous travaillons. **La vie de l'association est l'affaire de toutes et tous. Adhérez, faites adhérer, participer et inviter à participer à l'ABF !**

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité avec 245 voix pour

Après la lecture des éléments principaux du rapport d'orientation extrait de la note d'information, Xavier Galaup, propose deux temps d'échange, l'un sur **la réforme territoriale** et l'autre sur **les évolutions statutaires** en cours ainsi que deux débats d'une durée maximum de 15 minutes sur les points importants du rapport d'orientation : premièrement **la refonte des statuts et du règlement intérieur**, deuxièmement **l'évolution de la politique éditoriale de l'ABF** (web et papier)

Présentation de la Réforme territoriale par Dominique Lahary

- Rappel du débat qui a eu lieu au moment du séminaire des groupes régionaux en janvier 2016. Le CN a décidé de faire du sujet une priorité du nouveau mandat
- Travail important mis en place dans le groupe Ile-de-France depuis quelques mots. Un groupe de travail est en train de rédiger une dizaine de fiches. Elles devraient être terminées dans l'été, des fichiers partagés ont été mis en place.
- La fiche compétence et fusion est rédigée et peut être publiée. Un résumé sera réalisé qui pourra être présenté aux élus et directeurs sous forme de flyer mis à disposition des adhérents.
- Il est indispensable d'avoir des relais dans tous les groupes régionaux pour un travail commun remontant au niveau national.

- Christophe Pavlidès : c'est un sujet sur lequel il serait intéressant de travailler en inter-association

- Xavier Galaup : certaines associations sont en renouvellement de bureaux, contact va être pris au fur et à mesure

- Dominique Lahary : il y a un blog dédié qui servira de support pour agréger tous les travaux et les retours d'expériences: <http://www.reformeterritoriale.abf.asso.fr/>.

Parfois chaque association travaille pour son périmètre. Il faut travailler rapidement, les échéances sont proches.

Information de la commission Ressources Humaines sur les évolutions statutaires en cours par Sébastien Lagarde

- Travail en cours sur la mise en ligne d'un questionnaire sur le temps de travail afin d'avoir des éléments de travail (tous types de bibliothèques)
- Prime d'activité : tout le monde peut y avoir droit, se reporter à un simulateur sur le site de la CAF
- Livre blanc sur la fonction publique territoriale devrait bientôt sortir
- Un processus de veille a été mis en place, les sujets seront mis en ligne sur le site de l'ABF

- Christian Massault : à quelle échéance le questionnaire = 2ème semestre.

Dans le débat public actuel il y a surenchère de propositions sur la disparition de la fonction publique : comment articuler le travail de la commission. Pourquoi ne pas interpellier les futurs candidats (aux primaires) sur le sujet.

Il faut commencer le plus rapidement possible.

Sébastien Lagarde : nous pouvons repartir du Manifeste de 2012 ainsi que d'autres documents déjà rédigés lors de cette élection. Il faudra les actualiser.

- Quelles infos sur la réforme de la catégorie A ? Sébastien se tient disponible pour en discuter à un autre moment que l'AG.

Politique éditoriale de l'ABF

Il faut trouver une réelle articulation entre les publications papier et web + les réseaux sociaux. Le Bureau national a déjà précédé à un toilettage de la maquette de la revue. Grâce au changement de prestataire, nous avons travaillé avec lui à une maquette plus dynamique et plus lisible. C'est la première étape avant une nouvelle formule. Une baisse régulière des abonnements est à déplorer.

Lors du Conseil national de mars, des premières propositions ont été faites sur une nouvelle formule avec peut-être plus de rubriques, des fiches pratiques et moins d'actualités type agenda.

Anne Verneuil : les Médiathèmes fonctionnent, c'est plus compliqué pour la revue (périodicité, baisse constante des abonnements, questions déjà posées mais réponses peu significatives). Dans la revue, seul le dossier est intéressant, les comptes rendus ont davantage leur place sur le web. Ne faudrait-il pas inventer une nouvelle périodicité ? Voire type monographie ? Sans marcher sur le domaine des Médiathèmes ? Version numérique enrichie ? Garder seulement le dossier au format numérique.

- Fabrice Boyer : la revue est un bel objet alors que les Médiathèmes ont du succès pour leur contenu.

- Pascal Wagner : il a été envisagé de travailler davantage sur la complémentarité, que la revue relie de façon synthétique ce qui sort sur les réseaux sociaux, « revue de presse » des réseaux sociaux ?

Anne Verneuil : écueil de la périodicité ? Certaines rubriques ne sont pas forcément pertinentes

- Xavier Galaup : le site internet a vocation à évoluer (+ de réactivité, d'illustration, de contenu)

- Xavier Galaup : activité déficitaire qui demande beaucoup de travail, avec une érosion continue

- Christine Lefèvre : pour information, les abonnements collectivités c'est 830, les individuels 1300

- Xavier Galaup : la formule périodique est peut-être arrivée à bout de souffle.

- Renaud Aïoutz : qu'est ce qui coûte le plus cher dans la réalisation de la revue ? Lors de recherches web, seuls les articles du BBF apparaissent. Si le coût principal est le tirage papier, envisager une publication web avec la possibilité d'avoir un tirage papier à la demande.

- Xavier Galaup : Cela fait partie des réflexions en cours. Quelle place entre l'actualité chaude qui est plus pertinente sur le web et la réflexion de fond ?

- Sophie Courtel : la revue ne fait pas vraiment la promotion de l'association auprès des collègues. Peut-être une édition annuelle de la version web. Envisager du partenariat sur certains dossiers pour se faire croiser les publics.

- Dominique Lahary : indexation sur le web est capital ainsi que sur l'archivage de longue durée sur le web afin de conserver les données.

- Agnès Gastou : adhésions collectivités : tarif trop cher pour les petites collectivités. Souvent ce sont les abonnements individuels qui sont diffusés auprès des collègues.

- Christophe Pavlidès : est ce que l'on fait une revue pour de la visibilité ou bien pour rapporter de l'argent. ? Envisager une Lettre électronique régulière donnant l'actualité des groupes.

- Anne Verneuil : possibilité d'arriver à l'équilibre. De moins en moins de gens la lisent, est-ce que cette revue porte vraiment la visibilité de l'association, indispensable de trouver des moyens, des objectifs ?

Refonte des statuts/règlement intérieur : Xavier Galaup

C'est un débat ayant émergé au moment du séminaire, examiné au Conseil National de mars à la suite d'un document amené par Dominique Lahary et Amandine Jacquet.

- manque de connaissance des statuts et règlements
- élection des CA régionaux :
 - les électeurs doivent élire par fonction tous le bureau, or dans les faits ce n'est pas le cas.
 - Faible participation aux élections : présence aux AG faible. Question du vote électronique
 - composition variable des bureaux
 - cumul des mandats de présidents et présence au BN :

- turn-over à la présidence nationale
- membres du BN à voix consultatives : les membres cooptés n'ont pas de droit de vote, or cela conditionnerait la possibilité de bénéficier de jours de congés exceptionnels.
- faiblesse de la représentation de certaines bibliothèques : BU, Bibliothèques spécialisées, BNF. On constate une prédominance de la lecture publique.
- Certaines choses devraient relever du règlement intérieur
 - seuls les actifs peuvent être présidents régionaux
 - lettres de mission validées par le conseil national

Thomas Fourmeux : vote électronique : pratique, mais contre pour des raisons éthiques (raisons de sécurité et de vie privée). Ce n'est pas un moyen de mobiliser les adhérents mais une solution de facilité.

Céline Viguière : l'ADBS a mis en place le vote électronique ce qui permet d'avoir des votes complets et l'AG d'avancer sur les dossiers.

Dominique Lahary : la mise en ligne systématique des comptes rendus (Conseil national et Bureau national) devrait être la règle, ce n'est pas fait pour tout.

Discussion sur la légitimité des collectivités qui sont membres associés (pas de droit de vote) et qui devraient s'engager à diffuser l'information à toute la collectivité.

CA Ile-de-France : cumul présidence régionale et bureau, quelle charge ?

Sylvie Larigauderie : il est impossible de cumuler les deux comme indiqué dans ma profession de foi. Je suis présente au CA, mais le rôle d'animation revient aux deux vice-présidents (VP). Il faut garder contact avec le groupe régional.

Anne Verneuil : c'est prévu par les statuts parce que le cumul serait trop lourd. Le VP est présent au conseil national (consultatif) ; les choses sont annoncées clairement sur la profession de foi et le bulletin de vote. Le collectif a un rôle important qui permet de se répartir les tâches. Il est indispensable que le droit de vote soit réservé aux personnes ayant elles-mêmes été élues (légitimité par les urnes).

Limitation du nombre de mandats : seules deux présidences ont dépassé le mandat de 3 ans, d'où l'importance des vice-présidents qui deviennent à l'élection suivante, présidents de groupe, c'est une lourde charge.

Xavier Galaup : 3 ans c'est largement suffisant ! Le renouveau est sain

Pascal Wagner : souscrit totalement

Thomas Fourmeux : difficile de mettre ensemble le vote électronique et la charte Bib'lib. Il serait intéressant que les responsables de commission aient un droit de vote.

Xavier Galaup : Nous pouvons faire un parallèle avec les collectivités territoriales dans lesquels nous travaillons : le CN = élus, les commissions sont les experts, ils alimentent la réflexion des élus.

Julien Devriendt : la situation actuelle convient, nécessité du droit de vote, risque d'une direction d'experts

Un membre de l'ABF : Il est difficile de motiver les collègues pour accepter le poste de président au moment des élections. Envisager une structure différente, proposer 1 VP qui ira représenter le groupe au CN et 1 VP qui soutiendra le groupe sur place.

Sophie Courtel : ça m'ennuie qu'il faille faire une tambouille interne pour arriver à la présidence. Problème cooptation, des gens qui n'ont pas les mêmes droits. Peut-être manque de transparence sur le fonctionnement.

Anne Verneuil : Les commissions sont écoutées et prises en compte.

Martine Scius (Alsace) : attire l'attention de la sous représentativité des BU et Bibliothèques spécialisées. Image véhiculée par l'ABF « lecture publique ».

Fabrice Boyer : question complexe, existe l'ADBU qui est une association de cadres. L'ABF apporte un regard différent : aspect territorial. Proximité avec le MCC, rôle de promotion du MSR.

Xavier Galaup : les groupes doivent essayer de faire des journées d'étude pouvant intéresser également les BU.

Un membre ABF : L'engagement devrait donner une certaine légitimité à agir sur les questions dont les membres de commissions sont experts. Il faut engager une réflexion sur la gouvernance qui passe un peu plus par le faire.

Xavier Galaup : délicat

Un membre ABF : pourquoi le Conseil national est-il composé ainsi ?

Anne Verneuil : Le changement de statuts est un dossier très chronophage qui avait mobilisé une mandature entière. Sous les anciens statuts, il y avait 2 sections en plus des groupes régionaux : Etude et Recherche et Lecture Publique ; les adhérents considéraient qu'il n'y avait pas de représentation équitable des groupes régionaux et des différents types de bibliothèques; et il n'y avait pas non plus de limitations de mandats

Toilettage du règlement ou bien réforme des statuts ? Le Conseil National continue la réflexion en vue de faire de premières propositions à la prochaine Assemblée Générale. A noter que toute modification des statuts doit être validée par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la culture et de la communication. C'est donc une procédure lourde à utiliser de manière pertinente.

Divers

Les groupes vont-ils être calqués sur la réforme territoriale ?

Xavier Galaup : non, statu quo, sauf volonté de rapprochement des groupes.

Laurent Lemaître : Nous verrons bien comment réagissent les régions et les départements à l'occasion des demandes de subventions

Xavier Galaup, remercie l'ensemble des adhérents pour leur confiance et leur participation active aux débats. Il clôt l'assemblée générale à 19h30.

Xavier Galaup donne rendez-vous pour le prochain congrès du 15 au 17 juin 2017 à Paris Porte de Versailles sur la thématique "Inégalités territoriales et égalité des chances".

Compte rendu rédigé par Chantal Ferreux, secrétaire générale de l'ABF